

FORMATEUR D'ENSEIGNANTS

1/ Dénomination de la qualification :

Formateur d'enseignants

2/ Objet de la qualification :

Le formateur d'enseignants prépare et anime les formations menant à la qualification d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière. Il assure également la conception et l'animation de dispositifs de sensibilisation et des missions de formation et de sensibilisation sur les nouvelles mobilités.

En parallèle de son activité de formateur, il assure également l'accompagnement des enseignants de la conduite et de la sécurité routière sur les aspects pédagogiques.

3/ Contenu de la qualification :

A - Activités pédagogiques :

- *Recrutement, évaluation et positionnement des candidats,*
- Réalisation d'actions de formation des conducteurs, en conformité avec *le référentiel réglementaire en vigueur,*
- Préparation et mise en œuvre des formations destinées aux candidats à l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière selon les dispositions réglementaires en vigueur,
 - . réalisation de l'ensemble des séquences, théoriques et pratiques,
 - . évaluation qualitative des actions dispensées,
- *Animation et co-animation de stages de sensibilisation à la sécurité routière,*
- *Conception et animation d'actions de formation et de sensibilisation sur les nouvelles mobilités.*

B - Activités de gestion et d'organisation :

- *Coordination de l'activité des enseignants de la conduite et de la sécurité routière,*
- *Gestion de l'ensemble des moyens logistiques, administratifs et humains nécessaires à l'exercice et à la sécurité de l'activité,*
- *Création ou actualisation, classement de la documentation pédagogique,*
- Organisation et suivi des stages effectués dans le cadre des formations à l'enseignement de la conduite,
- *Contribution à la définition et à la mise en application des procédures qualité et de sécurité en vigueur dans l'entreprise,*
- Établissement, *actualisation,* transmission et classement de tous documents utiles,
- *Veille sectorielle, pédagogique et réglementaire.*

4/ Extensions possibles dans la qualification :

- Préparation aux mentions "deux roues" et "groupe lourd",
- Coordination et/ou animation d'action de formation visant l'obtention du CQP Responsable d'unité(s) d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite (RUESRC),
- Animation de stages de récupération de points.

5/ Classement :

- Maîtrise - échelon correspondant au contenu principal de la qualification : 23
- Échelons majorés accessibles : 24 / 25
 - . en fonction de l'exercice des extensions possibles décrites au paragraphe 4,
 - . en fonction de l'application de critères valorisants (art. 3B.02 d) de la convention collective).

6/ Modes d'accès à la qualification :

- Par obtention d'une des certifications suivantes :
 - . *Par obtention du titre à finalité professionnelle Formateur aux métiers de l'éducation et de la sécurité routières et de l'autorisation administrative d'enseigner sous réserve de réaliser uniquement les activités citées au paragraphe 3,*
 - . BAFM, ou BEPECASER obtenu avant le 31 décembre 2016 ou l'un des titres et diplômes mentionnés au point III de l'article R. 212-3 du code de la route, ou Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière et de l'autorisation administrative d'enseigner.

7/ Possibilités d'évolution professionnelle :

- Verticale :
 - . *formateur aux métiers de l'éducation et de la sécurité routières (fiche K.C.I.1)*
- Transversale :
Voir Panorama